



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE DUBUC  
MUNICIPALITÉ DE BÉGIN

**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR  
RÈGLEMENT NO 25-397**

Avis public est donné que le Règlement numéro 25-397 ayant pour objet la tarification applicable à la vidange des boues de fosses-septiques a été adopté par le conseil municipal de Bégin lors d'une séance du conseil tenue le 3 mars 2025.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication et toute personne intéressée peut les consulter à l'Hôtel de Ville, 126 rue Brassard à Bégin, durant les heures normales de bureau.

Donné à Bégin ce 4<sup>e</sup> jour du mois de mars 2025

Mireille Bergeron  
Greffière-trésorière et Directrice générale

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

*Je, soussignée, Mireille Bergeron, greffière-trésorière et directrice générale résidant à Saint-Ambroise certifie sous mon serment d'office que j'ai publié cet avis en affichant une copie entre 8 h et 16 h, le 4<sup>e</sup> jour du mois de mars 2025, à l'entrée du Centre municipal et sur le site internet de la municipalité de Bégin.*

*EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 4<sup>e</sup> jour du mois de mars deux mille vingt-cinq.*

---

Mireille Bergeron  
Greffière-trésorière et directrice générale